



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE REGION ILE
DE FRANCE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-032-2020-01

PUBLIÉ LE 24 JANVIER 2020

Sommaire

Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne

IDF-2020-01-10-012 - DECISION 15DEL20 - DELEGATION DE SIGNATURE
DONNEE DANS LE CADRE DU FONCTIONNEMENT DU SERVICE RESSOURCES
HUMAINES (2 pages)

Page 3

IDF-2020-01-10-013 - DECISION 16DEL20 - DELEGATION DE
SIGNATURE DONNEE DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES
ACCORDS-CADRES ET DES MARCHES DE FORMATION (1 page)

Page 6

Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne

IDF-2020-01-10-012

DECISION 15DEL20 -
DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE DANS LE
CADRE DU FONCTIONNEMENT
DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES

**DECISION
DELEGATION DE SIGNATURE DONNEE DANS LE CADRE DU FONCTIONNEMENT
DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES**

Le Président de la CCI Seine-et-Marne

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,
Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

DECIDE

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

De donner délégation de signature dans la limite de leurs attributions aux personnes mentionnées ci-après :

Madame Anne-Sophie DELECLUSE-FATIN, Responsable Ressources Humaines, dans le cadre de l'activité de son service :

- Les courriers d'administration courante et courriers consécutifs à la bonne exécution d'une décision, d'une convention ou d'un contrat préalablement signé par le Président ou son délégataire,
- Actes liés à l'exécution des contrats (gestion des absences justifiées ou non, application des dispositions statutaires ou réglementaires, congés...),
- Déclarations fiscales et sociales, relations avec les organismes sociaux extérieurs,
- Déclarations auprès des administrations compétentes dans le cadre des accidents de travail,
- Les réponses négatives données aux candidats,
- Les courriers d'envoi d'annonces pour publication,
- Les attestations de présence à un recrutement,
- Les courriers aux écoles et universités dans le cadre de l'exécution des stages.

Madame Ghislaine LIORET, Responsable administration du personnel / paie :

- Les courriers d'administration courante et courriers consécutifs à la bonne exécution d'une décision, d'une convention ou d'un contrat préalablement signé par le Président ou son délégataire,
- Actes liés à l'exécution des contrats (gestion des absences justifiées ou non, application des dispositions statutaires ou réglementaires, congés...),
- Déclarations fiscales et sociales, relations avec les organismes sociaux extérieurs,
- Déclarations auprès des administrations compétentes dans le cadre des accidents de travail.

La présente délégation n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révoquée à tout moment et sans aucune motivation.

La sous-délégation n'est pas autorisée.

La présente délégation annule et remplace les délégations antérieurement consenties.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 10 janvier 2020.

Le Président,

Signé

Jean-Robert JACQUEMARD

Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne

IDF-2020-01-10-013

DECISION 16DEL20 -
DELEGATION DE SIGNATURE
DONNEE DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES
ACCORDS-CADRES ET DES MARCHES
DE FORMATION

DECISION

**DELEGATION DE SIGNATURE
DONNEE DANS LE CADRE DE L'EXECUTION DES ACCORDS-CADRES ET DES MARCHES
DE FORMATION**

Le Président de la CCI Seine-et-Marne

Vu les dispositions de l'article R711-68 du Code de Commerce,
Vu le Règlement Intérieur de la C.C.I. de Seine-et-Marne,

DECIDE

Sur proposition du Directeur Général, Monsieur Dominique CHARNEAU,

Dans le cadre de l'exécution des accords-cadres de formation passés par la CCIR Paris-Ile-de-France, et des marchés ayant pour objet d'acquiescer une prestation de formation pour le personnel de la Chambre, de donner délégation de signature à :

Madame Anne-Sophie DELECLUSE-FATIN, Responsable Ressources Humaines, à effet de signer :

- les actes d'engagement et les marchés subséquents dans la limite de la délégation de dépense qui lui a été attribuée,
- les lettres de consultation aux entreprises notamment attributaires de l'accord-cadre de formation
- toutes correspondances dans le cadre des négociations qui pourraient être menées au cours de la consultation des entreprises,
- les lettres informant les entreprises du rejet de leur offre.

Madame Sabrina THOMAS, gestionnaire Ressources Humaines, à effet de signer :

- les lettres de consultation aux entreprises notamment attributaires de l'accord-cadre de formation,
- toutes correspondances dans le cadre des négociations qui pourraient être menées au cours de la consultation des entreprises,
- les lettres informant les entreprises du rejet de leur offre.

La présente délégation n'emporte en aucun cas délégation de compétence et s'exerce dans le strict respect des procédures institutionnelles et internes dont le délégataire a parfaitement connaissance. Elle est révocable à tout moment et sans aucune motivation.

La sous-délégation n'est pas autorisée.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Serris, le 10 janvier 2020.

Le Président,

Signé

Jean-Robert JACQUEMARD

Diffusion : bénéficiaires – site www.seineetmarne.cci.fr – recueil des actes administratifs de la Préfecture de région Ile-de-France